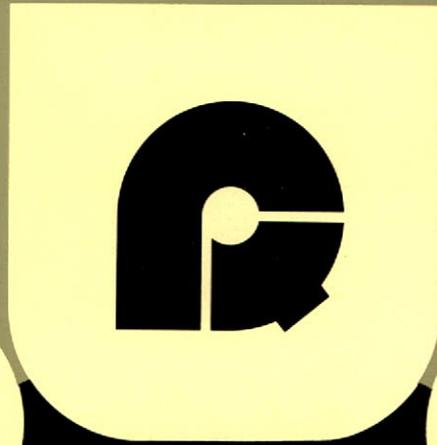


Société de
FIDUCIE DU QUÉBEC



**RAPPORT
ANNUEL
1973**



1973 10^e rapport annuel

Table des matières

	Page
Message du conseil d'administration	2- 3
Faits saillants	4- 9
Revenus et dépenses	5
Bilan	6- 7
Notes aux états financiers	8
Rapport du directeur général	10-11
Nos services	
Conseil d'administration	
Direction	12



Message du conseil d'administration

Le rapport 1973 constitue le dixième compte-rendu de nos activités annuelles. Aussi, tout en soulignant les principaux événements de la dernière année, croyons-nous utile de faire également une courte rétrospective de la dernière décennie.

1973, une année économique de contrastes

L'activité économique en 1973 aura été marquée de multiples contrastes quand ce ne sont pas de véritables contradictions.

En effet, si plusieurs indices économiques, dont les bénéfiques des sociétés, ont connu des augmentations substantielles, il faut par contre souligner que ce phénomène est loin d'être généralisé; de nombreux événements tantôt politiques, tantôt économiques, ont créé des situations fort difficiles particulièrement sur le marché monétaire et boursier.

L'on se rappellera sans doute les nombreux rebondissements de l'affaire du Watergate, la crise monétaire internationale caractérisée par une forte spéculation sur le marché de l'or et suivie par la seconde dévaluation du dollar américain. Cette énumération ne serait pas complète si on oubliait la flambée des taux d'intérêt et la vague inflationniste (montée vertigineuse des prix) presque sans précédent qui en est résultée. Enfin, la crise de l'énergie est venue ajouter une ombre de plus en plus menaçante dans un tableau qui n'était pas déjà très brillant.

Pour une institution comme la nôtre, l'augmentation continue des taux d'intérêt et la disparition presque complète des marges entre les taux à court terme et ceux à long terme ont rendu de plus en plus difficile la gestion de nos fonds particulièrement les dépôts garantis. Les taux d'intérêt de plus en plus élevés ont certes favorisé ceux qui avaient un placement à effectuer mais une telle augmentation des taux a singulièrement handicapé la gestion des portefeuilles existants.

Le rapport de notre Directeur général fournit des explications plus élaborées à ce chapitre; le rappel qui précède constituera en quelque sorte une toile de fond des plus appropriées.



La Macro-structure

Notre Conseil d'administration a toujours reconnu l'importance d'adapter nos structures à l'évolution rapide de notre entreprise.

C'est ainsi qu'en 1972, fut créé le poste de «Président du Conseil d'administration» afin de distinguer cette tâche de la fonction du premier officier exécutif, soit le Président-Directeur général.

De nouvelles modifications furent adoptées en 1973 à ce chapitre. C'est ainsi que le poste de Président-Directeur général fut scindé en deux fonctions afin de répartir les responsabilités, le Président demeurant le chef de la direction et le Directeur général devenant le coordonnateur des opérations.

Me Marcel Lizée assume le poste de Directeur général depuis le 1er janvier 1973. A l'emploi de la Société de Fiducie du Québec depuis 1965, Me Lizée apportait à sa nouvelle fonction une expérience des plus précieuses; après un stage de quelques années au sein d'une autre société de fiducie, Me Lizée s'est joint à l'équipe de notre institution naissante, où il ne tarda pas à s'imposer par sa détermination et son ardeur au travail.

Enfin, les services du siège social, relevant directement du Directeur général, sont maintenant sous la responsabilité de Directeurs généraux adjoints.

Changements à notre Conseil d'administration

Au début de l'année 1973, l'un de nos collègues, M. Gustave Tremblay de Val d'Or, est décédé d'une façon tragique. A l'issue de l'assemblée de notre Conseil tenue le 25 janvier, M. Tremblay retournait à Val d'Or avec son épouse à bord d'un avion privé; M. et Mme Tremblay ont trouvé la mort lors de l'écrasement de leur appareil près de Ferme-Neuve. Nous réitérons nos condoléances à cette famille si cruellement éprouvée.

Par ailleurs, deux autres vacances se sont produites à notre Conseil d'administration. Me Léonidas Bachand, notaire de Sherbrooke, nous a quittés pour cause de santé alors que M. René

Croteau devait abandonner son poste d'administrateur par suite de sa nomination comme Directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

Conformément à la procédure, la Commission de Sélection du Mouvement nous a soumis ses recommandations pour combler ces vacances; Me Georges-O. Langlois, notaire, président de la Caisse populaire de Ste-Justine et vice-président de l'Union Régionale de Québec a été élu au poste laissé vacant par le départ de M. René Croteau; M. Roger Roy, pharmacien, président de l'Union Régionale de Sherbrooke, succéda à Me Léonidas Bachand. Enfin, le docteur François Brien, chirurgien-dentiste, président de la Caisse populaire d'Amos, fut élu pour représenter la région de l'Ouest-Québécois.

Les prêts hypothécaires P.C.P.

Notre rapport de l'an passé faisait état de cette initiative qui consistait à déléguer à chacune des Caisses populaires le pouvoir de consentir des prêts hypothécaires en notre nom.

Ce plan nous permettait de mieux utiliser l'argent qui nous était confié: notre politique, pour favoriser les «petits prêts», était ainsi renforcée et il devenait également plus facile de répartir nos prêts entre les différentes régions de la province.

Même si notre budget a été rapidement épuisé dès le premier semestre de 1973, nous croyons néanmoins que les Caisses populaires ont largement profité de ce nouveau plan et qu'elles ont mieux compris ce qu'une de leurs institutions peut leur apporter sur le plan des «services complémentaires».

Intégration de l'activité fonds mutuels

En 1965, la Fiducie du Québec annonçait la création du Fonds Desjardins, section A et section B, afin de permettre aux Caisses populaires d'offrir un nouveau service à leurs membres.

Au mois de juin 1969, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de ses deux institutions d'assurance-vie et de notre Société, se portait acquéreur de Les Placements Collectifs

Inc., compagnie gérante qui distribuait quatre fonds mutuels, soit, le Fonds Collectif «A», le Fonds Collectif «B», le Fonds Collectif «C» et le Fonds «Spec».

L'objectif de cette transaction était de permettre aux représentants des deux compagnies d'assurance-vie du Mouvement Desjardins d'offrir une nouvelle gamme de produits à leur clientèle. Depuis lors, le Mouvement Desjardins distribuait à ses membres des «fonds fiduciaires» par l'entremise des Caisses populaires et des «fonds traditionnels» par l'entremise des représentants de ses compagnies d'assurance-vie.

Mais cette façon de procéder présentait de plus en plus d'inconvénients tant sur le plan administratif que sur le plan service à la clientèle. Aussi, des études et consultations ont démontré l'importance de mieux intégrer l'activité «fonds mutuels» afin de mieux utiliser les différents réseaux de distribution en particulier celui des Caisses populaires et celui des représentants de nos deux compagnies d'assurance-vie.

A cette fin, une convention est intervenue entre notre Société, La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie et L'Assurance-vie Desjardins; en vertu de cette entente, Placements Collectifs Inc. est devenu une filiale à part entière de notre Société qui assumera dorénavant l'entière responsabilité de l'administration, de la gestion et de la distribution des fonds dits collectifs ou mutuels au nom du Mouvement Desjardins.

Par ailleurs, le nom de nos produits sera identique, les frais d'acquisition seront réduits et uniformisés pour tous les réseaux de distribution et le produit «fonds mutuels» sera plus accessible à l'ensemble de notre clientèle, grâce aux réseaux de distribution que constituent les Caisses populaires, les représentants de nos compagnies d'assurance-vie, les courtiers en valeurs mobilières et les services internes de notre institution.

Perspective 1974 ou «la solidarité dans la complémentarité»

Tel que mentionné au début de ce texte, nous avons voulu profiter de

notre dixième rapport pour résumer les principaux événements de la dernière année et également pour revoir les objectifs que nous nous étions fixés au début.

Dans un mémoire présenté à l'Association Coopérative Desjardins et à la Fédération des Caisses populaires, le 31 août 1964, nous avons rappelé les attentes exprimées par les Caisses populaires à l'égard de leur nouvelle fiducie et indiqué le programme que nous entendions mettre en œuvre pour répondre à ces attentes. Citons à cet égard, un passage de notre mémoire de 1964:

«Les Caisses populaires ont rêvé d'une société de fiducie pendant au moins dix ans, celle qu'elles ont acquise et qui fonctionne depuis moins d'un an connaît déjà un essor prodigieux.

Pour répondre à tous les besoins, pour satisfaire toutes les demandes, il faudrait déjà être établi aux quatre coins de la province; la chose est impossible, tant au point de vue humain qu'au point de vue financier.

Cependant, nous avons la conviction d'avoir élaboré un programme d'organisation dont le dynamisme est tempéré par une sage prudence. Ce programme, comme nous l'avons souligné au début, a besoin d'être financé; les Caisses populaires, qui ont voulu notre existence, voudront également nous fournir les moyens nécessaires pour garantir notre plein épanouissement»(1)

Ces affirmations de 1964 nous paraissent tout aussi valables aujourd'hui. En effet, à plusieurs reprises dans le passé nous avons souligné que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins du Québec constituait un réseau unique d'institutions financières spécialisées et complémentaires.

Or, c'est à partir de cette idée maîtresse que nous avons voulu que «la fiducie des Caisses» s'organise et se développe. Organiser la gamme complète des services fiduciaires et développer un réseau de succursales aptes à dispenser ces services dans les principaux centres de la province ne pouvaient avoir de justification qu'en

autant que le tout constituait un prolongement des services offerts par les Caisses populaires elles-mêmes et les autres institutions déjà existantes.

La période 1964-1973 représente donc une étape; or, dix ans est une période relativement courte dans la vie d'une entreprise particulièrement une institution de fiducie.

Aussi pour dresser le bilan de cette décennie, il ne suffirait pas, à notre point de vue, de comptabiliser les seules données économiques ou financières sous forme d'état de pertes et profits. Il faut, tout autant, tenir compte des nombreux et nouveaux services que le Mouvement Desjardins a dispensés à la population du Québec. Il faut également mesurer la place importante acquise en dix ans dans le secteur de la fiducie; les \$900 millions de biens administrés en témoignent éloquemment. Il faut enfin évaluer le potentiel considérable que représente l'entreprise sur le plan de ses ressources humaines.

En bâtissant la Fiducie du Québec, nous sommes certains d'avoir répondu à de nombreuses attentes particulièrement sur le plan des services offerts; nous sommes tout aussi convaincus de pouvoir répondre à l'attente de nos actionnaires en leur assurant un juste retour sur leur capital. Les mesures ont été prévues pour atteindre également cet objectif.

Nous adressons des remerciements au Directeur général et à ses adjoints ainsi qu'à tous les membres de notre personnel pour leur travail assidu et leur sens des responsabilités.

Aux dirigeants du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et à tous nos clients, nous réitérons notre gratitude pour leur confiance.

Le Président,



Jean-Marie Couture

(1) Extrait du mémoire soumis à l'Association Coopérative Desjardins le 31 août 1964.

Faits saillants

	1973 \$millions	1972 \$millions	Augmentation %
Biens administrés	904.6	794.2	14
Actif total de la Société	275.6	242.8	14
Revenus	27.3	20.9	31
Dépenses	27.2	21.1	29
Hypothèques détenues	210.0	118.6	77
Fonds garantis	269.4	238.9	3
Fonds Desjardins	29.2	23.2	26
Volume des ventes — courtage immobilier	57.0	37.0	54
Personnel	448	463	(3)

Etat consolidé des revenus, dépenses et déficit

année au 31 décembre 1973

Revenus	
Honoraires	\$ 2 682 000
Commissions de courtage immobilier	2 997 000
Commissions à la vente de fonds mutuels	116 000
Revenus de placements	19 916 000
	<u>25 711 000</u>
Dépenses	
Intérêts versés	19 605 000
Salaires et autres bénéfiques pour le personnel	3 460 000
Commissions aux agents d'immeubles	1 836 000
Commissions aux agents de fonds mutuels	48 000
Autres frais d'administration	2 239 000
	<u>27 188 000</u>
Perte, compte non tenu du bénéfice extraordinaire	1 477 000
Bénéfice extraordinaire (note 8)	1 570 000
	<u>93 000</u>
Bénéfice de l'année	
Déficit au début	318 000
Déficit à la fin	<u>\$ 225 000</u>

Bilan consolidé

au 31 décembre 1973

ACTIF

Actifs détenus pour les comptes garantis

Encaisse et certificats de dépôts	\$ 4 913 000
Comptes à recevoir	102 000
Intérêts courus à recevoir	2 314 000
Titres (note 2)	70 070 000
Prêts sur nantissement	1 000 000
Prêts sur billets	6 744 000
Avances aux clients	718 000
Hypothèques	182 487 000
Immeubles à vendre	1 014 000
	<u>269 362 000</u>

Actifs de la société

Encaisse	464 000
Titres (note 2)	1 058 000
Prêts sur billets	67 000
Comptes et intérêts à recevoir	2 030 000
Hypothèques	344 000
Immobilisations moins amortissement	508 000
Autres éléments d'actif	134 000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de la filiale à la date d'acquisition (note 3)	1 647 000
	<u>6 252 000</u>
	<u>\$ 275 614 000</u>

Signé pour le Conseil

Jean-Marie Couture, administrateur

Cyrille Bélanger, c.a., administrateur

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Société de Fiducie du Québec

Nous avons examiné le bilan consolidé de Société de Fiducie du Québec et sa filiale au 31 décembre 1973 et l'état consolidé des revenus, dépenses et déficit pour l'année terminée à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Les biens sous administration et les biens des comptes garantis sont tenus séparément des

PASSIF**Comptes garantis — Fonds en fiducie**

Comptes à payer		\$ 458 000
Dépôts à terme (note 4)		
Mouvement des Caisses Populaires Desjardins	\$ 68 676 000	
Autres déposants	<u>200 228 000</u>	<u>268 904 000</u>
		<u>269 362 000</u>

Passif de la Société

A court terme		
Comptes à payer	986 000	
Fraction de la dette à long terme	<u>120 000</u>	1 106 000
A long terme (note 5)		1 206 000

PART DES ACTIONNAIRES

Capital — actions (note 6)	4 165 000	
Déficit	<u>225 000</u>	<u>3 940 000</u>
		<u>6 252 000</u>
		<u>\$275 614 000</u>

biens appartenant à la Société et sont portés aux livres de celle-ci de façon à indiquer le compte auquel ils appartiennent.

A notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres, ces états financiers consolidés sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires des compagnies au 31 décembre 1973, les résultats de leurs opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés

Montréal, ce 15 février 1974

Notes aux états financiers consolidés

du 31 décembre 1973

NOTE 1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés ci-joints comprennent les comptes de la Société et ceux de sa filiale en propriété exclusive — Les Placements Collectifs Inc. lesquels comprennent à leur tour les comptes de ses propres filiales en propriété exclusive — Valeurs Mobilières Place d'Armes Inc. et Les Fonds P.E.P. Inc. Les résultats des filiales sont compris dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition, le 1er mai 1973, après élimination des transactions inter-compagnies.

NOTE 2 TITRES, au coût amorti et au coût

Comptes garantis

Obligations émises par le gouvernement du Canada
Obligations émises ou garanties par des gouvernements provinciaux
Obligations émises par des municipalités et commissions scolaires
Obligations émises par des corporations

Actions, au coût

Fonds de la Société

Obligations émises par des municipalités et commissions scolaires
Obligations émises par des corporations

Actions, au coût

\$	233 000
	<u>33 012 000</u>
	15 827 000
	<u>20 840 000</u>
	69 912 000
	158 000
	<u>70 070 000</u>
	489 000
	<u>216 000</u>
	705 000
	<u>353 000</u>
	1 058 000
	<u>\$71 128 000</u>

Le coût amorti des obligations du Canada, des provinces et de celles garanties par les provinces, ajouté à la valeur du marché des autres placements donne un total de \$68 779 000 au 31 décembre 1973.

NOTE 3 EXCÉDENT DU COÛT DE L'INVESTISSEMENT SUR LA VALEUR COMPTABLE DES ACTIONS DE LA FILIALE À LA DATE D'ACQUISITION

Cet excédent sera amorti par des imputations annuelles contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans à compter de 1974.

NOTE 4 DÉPÔTS À TERME

Les échéances de ces dépôts sont comme suit
Moins d'un an
Un an à cinq ans

28%
72%

NOTE 5 DETTE À LONG TERME

Ce montant provient du solde du prix d'achat des actions de la filiale, ne portant pas intérêt et remboursable par un premier versement de \$120 000 échéant le 1er mai 1974 (montré au passif à court terme), dix autres versements annuels de \$120 000 chacun et un dernier versement de \$6 000 échéant le premier mai 1985.

NOTE 6 CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

50 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$100 chacune

Émis et payé

41 650 actions ordinaires dont 2 500 actions émises pour du comptant à leur valeur nominale (\$250 000) au cours de l'année

\$ 4 165 000

NOTE 7 ENGAGEMENTS

Les engagements contractuels relatifs aux baux de la Société pour les cinq prochaines années sont d'environ \$850 000.

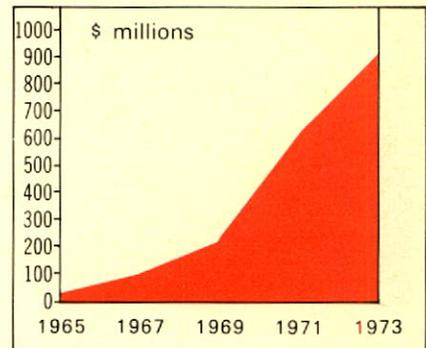
NOTE 8 BÉNÉFICE EXTRAORDINAIRE

Ce bénéfice a été réalisé à la vente des actions d'une entreprise industrielle. Ces actions n'avaient pas été acquises par la Société pour fins d'investissement mais furent subséquentement transférées à son portefeuille.

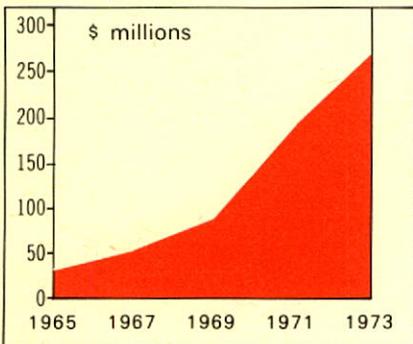
NOTE 9 IMPÔT SUR LE REVENU

A cause de pertes encourues dans les années antérieures, les compagnies n'ont pas d'impôt à payer au 31 décembre 1973.

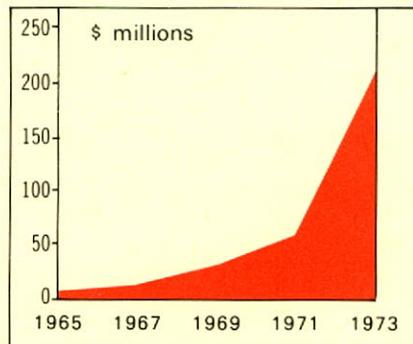
Biens administrés (en \$ millions)	1973	1972
Biens en gestion à la valeur estimative	629.0	551.4
Comptes garantis et actifs de la Société	275.6	242.8
	904.6	794.2



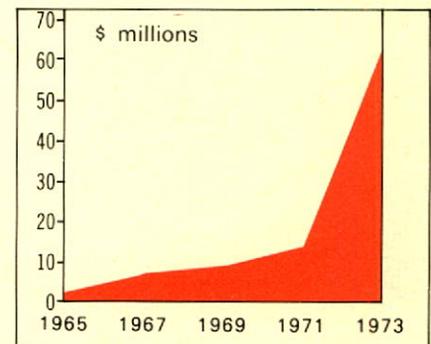
Biens administrés



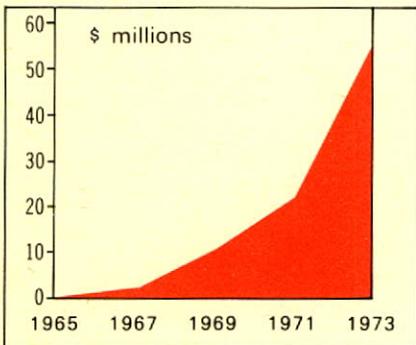
Dépôts garantis



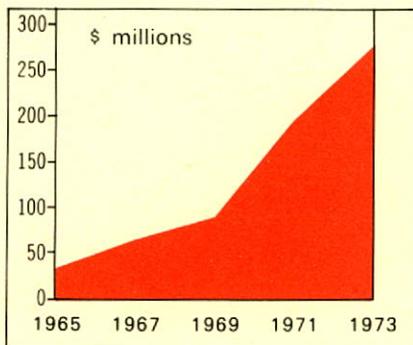
Hypothèques détenues



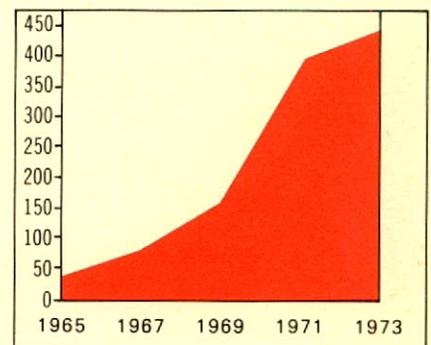
Fonds Mutuels



Ventes courtage immobilier

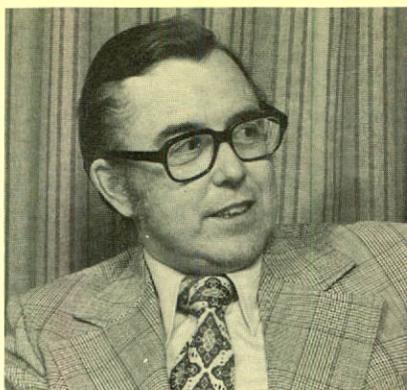


Actif



Personnel

Rapport du directeur général



Introduction

L'année 1973 marque la fin de la première décennie de la Fiducie du Québec. Ce fut une première décade très active qui consistait à organiser une entreprise de fiducie en partant de zéro. Il suffit de regarder les tableaux paraissant à la page 9 de notre rapport annuel pour constater la croissance extraordinaire que la Fiducie a connue au cours de ses dix premières années.

Résultats financiers

Nos états financiers ne donnent pas cette année le comparatif avec l'an dernier. Les Placements Collectifs Inc., étant devenu une filiale de la Fiducie, nous avons dû produire des états consolidés, de sorte que les chiffres de cette année sont difficilement comparables avec ceux de l'an dernier.

Nos revenus ont connu un accroissement substantiel dans tous les secteurs: honoraires, commissions de courtage immobilier, placement et profits de capitaux.

Nous avons, en 1973, poursuivi nos efforts pour augmenter le rendement de nos placements. Ainsi, notre investissement sur hypothèques est passé de \$96 millions à \$182 millions. Grâce à ces efforts, le rendement de nos placements s'est accru d'une façon appréciable. Malheureusement, la hausse rapide des taux d'intérêt a eu pour effet de réduire considérablement notre marge de profits sur dépôts garantis.

La structure des taux d'intérêt était demeurée assez stable durant le premier semestre 1973. Cependant, les taux se mirent à grimper rapidement à partir de juillet. A titre d'exemple, nos taux pour les dépôts à 90 jours passèrent, en l'espace de six mois, de 5¼% à 8¾%. On vit même le phénomène où les dépôts à 90 jours nous coûtaient aussi cher que les dépôts à 5 ans.

Heureusement, par contre, nos fonds garantis purent réaliser de substantiels profits de capitaux qui compensèrent pour le manque à gagner causé par la hausse du coût de nos dépôts.

Des mesures spéciales furent entreprises durant l'année pour réduire notre structure de dépenses. Nous avons tout particulièrement révisé notre or-

ganisation et réussi à réduire notre personnel salarié. Ces réductions de dépenses n'ont eu un impact que de quelques mois sur les résultats financiers 1973 et feront plutôt sentir leurs effets sur l'exercice 1974.

Capitalisation

Notre capital-actions émis et payé est passé à \$4,165,000. à la suite d'une nouvelle souscription de \$250,000. de notre actionnaire, l'Association Coopérative Desjardins. Nous travaillons actuellement sur un projet visant à augmenter, d'une façon substantielle, notre capitalisation en 1974.

Nos services

Courtage immobilier

Notre service de courtage immobilier a maintenu son rythme de croissance élevé. Le nombre d'agents d'immeubles à notre emploi est passé, au cours de 1973, de 89 à 152 et nous avons étendu considérablement notre réseau à travers la province. Il s'est vendu, par notre entremise, en 1973, pour \$57 millions d'immeubles, soit \$20 millions de plus que l'an dernier. Nos agents se sont fait un revenu annuel moyen de \$20,000., ce qui est de beaucoup supérieur à la moyenne provinciale. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux agents de qualité, mais notre objectif n'est pas tant d'augmenter le nombre de nos agents que de favoriser leur production individuelle. Il faut enfin souligner que nos secteurs de courtage industriel et de louage d'immeubles se développent très rapidement et se classent parmi les plus importants dans la province.

Évaluation d'immeubles

Notre service d'évaluation d'immeubles a également connu une excellente année. Nous avons eu, au cours de 1973, une moyenne de 15 évaluateurs à notre emploi et ils ont effectué près de 900 évaluations pour le compte de nos clients et au-delà de 1,300 évaluations pour le compte de la Fiducie.

Nous avons à notre emploi des évaluateurs de haute compétence possédant plusieurs années d'expérience. C'est ce qui explique que leurs services soient de plus en plus en

demande. Les mandats d'évaluation en rapport avec des expropriations se sont également considérablement accrues au cours de l'année.

Prêts hypothécaires

Le prêt hypothécaire constitue le secteur où nous avons connu la plus forte augmentation. Les hypothèques détenues par la Fiducie, soit personnellement ou pour le compte de nos clients, sont passées de \$100 millions à \$210 millions, ce qui nous place au rang des grandes entreprises québécoises de prêts hypothécaires. Cette augmentation a été possible grâce au système P.C.P. mis sur pied l'an passé et qui consiste en la délégation à chaque Caisse populaire du pouvoir de consentir des prêts en notre nom. Dans l'espace de onze mois, soit à partir de son lancement, en août 1972 jusqu'au 1er juillet 1973, date où notre budget fut épuisé, nous avons réalisé 4,850 prêts P.C.P. pour un montant global de \$67,500,000., ce qui fait une moyenne d'environ \$14,000. par prêt.

Nos sondages indiquent que les Caisses populaires ont, en général, déployé autant de prudence dans l'octroi des P.C.P. que dans la sélection de leurs propres prêts. Ceci est prometteur, considérant le taux exceptionnellement bas de défauts sur prêts hypothécaires connu par les Caisses populaires depuis de nombreuses années.

Nous croyons vraiment être la seule entreprise à pouvoir réaliser, dans un si court laps de temps, un montant aussi substantiel de petits prêts hypothécaires répartis dans toutes les régions du Québec.

Le Fonds mutuel

Par suite de notre achat de Placements Collectifs Inc., le fonds mutuel est devenu une des activités majeures de la Fiducie. Nous gérons actuellement sept (7) fonds représentant un actif de \$62 millions. Le Fonds Collectif «A» a connu une des meilleures performances canadiennes et le Fonds Desjardins «Hypothèques» a connu une croissance de \$8 millions. Tous ces fonds seront dorénavant désignés «FONDS DESJARDINS» et feront l'objet de droits d'entrée réduits.

Émissions d'obligations

Notre Société a également connu une excellente année dans le secteur des émissions d'obligations. La Fiducie agit maintenant comme fiduciaire pour près de \$500 millions d'émissions d'obligations.

Gestion de portefeuilles et Garde de valeurs

Notre croissance dans le domaine de la gestion de portefeuilles et garde de valeurs s'est accélérée en 1973. On nous a confié, au cours de l'année, pour gestion, de nouveaux portefeuilles ayant une valeur d'environ \$31 millions et notre service de garde de valeurs a assumé la garde de nouvelles valeurs pour environ \$100 millions.

Services aux individus

Nous nous étions imaginé, lors de la fondation de la Fiducie, que nous connaîtrions une progression accélérée dans le domaine des services personnels, particulièrement celui des règlements de successions. Or, c'est le service où nous avons connu la progression la plus lente depuis les débuts de notre entreprise.

Il y a lieu de se demander si la formule actuelle des services offerts aux individus ne devrait pas être complètement révisée. Nous procédons depuis quelque temps à une étude de marketing sur le sujet et considérons diverses formules inédites qui nous permettraient peut-être de rayonner davantage dans ce secteur.

Biens administrés

Le total des biens administrés par la Fiducie du Québec, au 31 décembre 1973, se chiffre à \$905 millions, ce qui comporte une augmentation de \$111 millions par rapport à l'année précédente. Nous sommes donc très près du \$1 milliard de biens administrés. Nous croyons que ceci constitue des résultats tout à fait exceptionnels qui marquent bien tout le progrès accompli dans un si court laps de temps.

Organisation

Nous avons entrepris, au cours de 1973, et continuons en 1974, une

révision de notre organisation et de nos structures. Nous avons transféré au siège social certains services qui étaient autrefois rendus par les succursales et qui avaient avantage à être centralisés.

Nous continuons à déployer des efforts en vue d'accroître l'efficacité de l'entreprise. Il faut utiliser nos ressources, qu'elles soient physiques, financières ou humaines, en vue d'obtenir les meilleurs résultats possibles. En faisant l'examen de notre organisation et de nos services, nous nous sommes constamment demandé si nous n'utilisions pas des ressources rares et précieuses dans des domaines de faible rendement.

C'est à la suite de cette analyse que nous avons pu réduire nos effectifs et diminuer nos activités dans certains secteurs de faible rendement, par exemple, la gestion immobilière.

Informatique

Afin d'améliorer notre efficacité et donner un meilleur service à notre clientèle, le service de l'informatique a été réorganisé et comprend maintenant: le développement des systèmes mécanisés et administratifs en plus de l'opération du centre de traitement des données.

Du côté de la mécanisation, deux projets d'envergure ont été complétés durant l'année: le traitement, par ordinateur, de toutes les transactions de nos services de prêts hypothécaires et de garde et gestion de portefeuilles.

Nous sommes également à remplacer notre ordinateur par un terminal relié à un réseau de télé-informatique utilisant la plus récente technologie; ceci aura le double effet d'augmenter considérablement notre pouvoir de traitement des données tout en diminuant nos dépenses d'environ 20% dans ce secteur.

Ressources humaines

La Fiducie étant une entreprise de services, ses principales ressources sont donc des ressources humaines et ces ressources reposent non pas tant sur les bras mais sur les cerveaux et les cœurs. Le succès de notre Société dépend donc de la compétence de son personnel, de

sa motivation et de notre capacité à polariser nos énergies vers la réalisation des objectifs de l'entreprise. Voilà pourquoi nos structures et nos programmes de formation visent à créer une véritable équipe pour fondre les efforts individuels en un effort commun.

Je voudrais rendre hommage à nos cadres et à tout notre personnel et les remercier pour leur attachement à notre entreprise et leur contribution à son développement.

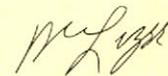
Regard sur 1974 et la prochaine décennie

Nous poursuivrons en 1974 et dans les années qui vont suivre nos efforts en vue de rationaliser notre organisation et d'améliorer *continuellement* l'efficacité de nos services à la clientèle.

Avec 1973 se termine la première décennie de la Fiducie du Québec marquée par une croissance extraordinaire des biens administrés. Nous croyons que notre entreprise connaîtra, au cours de sa deuxième décennie, un essor encore plus considérable que celui réalisé au cours de ses premiers dix ans et que cet essor sera marqué par la croissance des bénéficiaires.

Voilà le défi que nous aurons à relever au cours des prochaines années.

Marcel Lizée



Directeur Général

Nos services

Services de placements

dépôts garantis
fonds mutuels
garde de valeurs
conseiller et gestionnaire
en placements

Services financiers

prêts hypothécaires
prêts garantis par nantissement
financements spéciaux
émissions d'obligations

Services immobiliers

conseiller en placements
immobiliers
achat-vente d'immeubles
administration d'immeubles
évaluation d'immeubles
location d'immeubles
agent prête-nom

Services aux individus

règlement de successions
planification financière et
successorale
plans d'épargne-retraite
mandats spéciaux

Services aux corporations

régimes de rentes
tenue de registres
secrétariat d'entreprises
achat-vente et fusion d'entreprises
analyse financière
gestion intérimaire d'entreprises
mandats spéciaux (capital-actions)

Conseil d'administration

- * L.-Édouard Morier, notaire
Saint-Hyacinthe
président du conseil et du
comité exécutif
- * Jean-Marie Couture, adm.a.
Montréal
président
- * Jean-Paul Léonard, notaire
Montréal
1er vice-président

Jean-Eudes Maguire, m.d.
Gaspé
2e vice-président
- * Émile Colas, c.r.
Montréal
secrétaire
- * Cyrille Bélanger, c.a.
Québec
trésorier

Madame Louis Allyson
Trois-Rivières

Victor Banville, i.f.
Rimouski

Jean-Charles Dion
Québec

Wilbrod Dufour, m.v.
Chicoutimi

Guy Lane
Joliette
- * Michel-E. Robillard, notaire
Montréal

Roger Roy, pharmacien
Sherbrooke

Georges-O. Langlois, notaire
Québec

François Brien, d.d.s.
Amos

(* Membre du comité exécutif)

Direction

Jean-Marie Couture
président

Marcel Lizée
directeur général

Yvan Drouin
directeur général-adjoint
Services financiers

Marcel-P. Roy
directeur général-adjoint
Ressources humaines

Jean-Marc Roy
directeur général-adjoint
Fonds de placement

Raymond-A. Reid
directeur général-adjoint
Succursales

Robert Lavallée
directeur général-adjoint
Systèmes et informatique

Bilan consolidé (non vérifié)
en milliers de \$

	le 30 septembre	
	1982	1981
Actif		
Encaisse et dépôts à court terme	47 671 \$	22 588 \$
Obligations et actions	123 603	114 659
Prêts et dépôts	502 982	488 956
Autres éléments	26 381	21 841
	<u>700 637</u>	<u>648 044</u>
Passif		
Dépôts garantis	661 241	617 022
Prêts en sous-ordre	9 465	6 300
Autres éléments	4 215	2 336
Impôts sur le revenu reportés	2 124	1 531
	<u>677 045</u>	<u>627 189</u>
Avoir des actionnaires		
Capital-actions	18 719	17 071
Surplus d'apport	648	355
Bénéfices non répartis	4 225	3 429
	<u>23 592</u>	<u>20 855</u>
	<u>700 637 \$</u>	<u>648 044 \$</u>

Modes d'épargne

Dépôts garantis
Fonds Desjardins
Régimes d'épargne collectifs
Régime d'épargne-logement
Régimes d'épargne-retraite
Régimes de participation différée aux bénéficiaires

Modes de financement

Prêts hypothécaires:
Unifamiliales, duplex, triplex, multiplex
Projets en copropriété
Immeubles semi-commerciaux, commerciaux et industriels
Ouvertures de crédit
Contrats de vente conditionnelle et nantissement commercial
Prêts agricoles

Services fiduciaires

Registraire et agent de transfert
Agent payeur; intérêts, dividendes
Fiduciaire d'émissions d'obligations privées et publiques
Règlement et administration de successions
Administration de fiducies personnelles

Services de placement

Garde de valeurs
Gestion de portefeuilles et de caisses de retraite

Siège social

Montréal
(514) 286-9441
1-800-361-6840

Succursales

Montréal
(514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225

Chicoutimi

(418) 549-5746
1-800-463-9657

Québec

(418) 653-6811
1-800-463-4792

Laval

(514) 668-5223
1-800-361-3803

Sherbrooke

(819) 566-5667
1-800-567-6920



**Fiducie
du Québec**

*Rapport
provisoire*
3^e trimestre
1982



 **desjardins**

A nos actionnaires

Notre troisième trimestre a été excellent. Le bénéfice net par action est de 42 % supérieur à celui du trimestre correspondant de 1981. Cette augmentation provient en bonne partie des revenus nets de placements qui, tout en affichant une hausse de 25 %, comprennent des revenus exempts d'impôt dont les effets n'apparaissent qu'à ce poste. A cet égard, on remarquera que le taux réel d'imposition n'a été que de 36 % par rapport à 47 % en 1981. Soulignons qu'en raison de la baisse des taux d'intérêt, le trimestre a aussi été plus favorable quant à la disposition de placements.

Tout au cours du trimestre, nous avons pris des mesures pour reserrer nos dépenses et optimiser la productivité. Ces mesures ne se traduisent pas dans les chiffres publiés: en 1981 nous avons vécu un conflit de travail de deux mois qui a diminué les salaires et avantages sociaux. Ainsi, rien d'étonnant à ce que ce poste progresse de 25 % pour les 9 premiers mois de 1982. Quant à la hausse de 21 % de ce poste pour le troisième trimestre, elle est attribuable à une diminution du coût des avantages sociaux l'an dernier. En outre, l'entrée en opération de notre nouvel ordinateur nous a obligés pendant un certain temps à payer deux systèmes informatiques; cela explique l'augmentation de 29 % des autres frais d'exploitation au cours du dernier trimestre. En dépit de tout, ce poste n'a progressé que de 11 % pour les 9 premiers mois de 1982.

Comme ce fut le cas au trimestre précédent, notre actif a connu une croissance plutôt lente. La faiblesse de l'économie a restreint la demande de prêts hypothécaires. Toutefois, nous croyons que les programmes gouvernementaux tel Corvée-Habitation auquel nous participons, stimuleront le marché et nous permettront une meilleure croissance de notre actif en fin d'année.

Le quatrième trimestre est déjà bien amorcé et tout indique que la tendance que nous notons depuis le début de 1982 va se maintenir.

A. Hervé Hébert
Président

Résultats consolidés (non vérifiés) en milliers de \$

	3e trimestre		9 premiers mois	
	1982	1981	1982	1981
Revenus*				
Honoraires	2 247 \$	1 895 \$	7 064 \$	5 864 \$
Placements	23 730	20 192	68 638	56 141
	<u>25 977</u>	<u>22 087</u>	<u>75 702</u>	<u>62 005</u>
Dépenses				
Intérêts versés	20 937	17 959	60 877	49 737
Salaires et avantages sociaux	2 641	2 189	7 786	6 218
Autres frais d'exploitation	1 544	1 199	4 720	4 243
Amortissements	78	68	230	215
	<u>25 200</u>	<u>21 415</u>	<u>73 613</u>	<u>60 413</u>
Bénéfice d'exploitation	777	672	2 089	1 592
Perte (profit) sur disposition de placements	92	146	350	150
Bénéfice avant impôts sur le revenu reportés	685	526	1 739	1 442
Impôts sur le revenu reportés	<u>250</u>	<u>245</u>	<u>709</u>	<u>700</u>
Bénéfice net	<u>435 \$</u>	<u>281 \$</u>	<u>1 030 \$</u>	<u>742 \$</u>
Bénéfice par action** (en \$)	2,44 \$	1,72 \$	5,76 \$	4,56 \$

* Pour donner une idée plus juste de nos activités, nous présenterons dorénavant nos revenus bruts.

** Sur une moyenne pondérée de 178 950 actions pour 1982 comparativement à 162 472 pour 1981.



FIDUCIE DU QUÉBEC

Montréal : 511, place d'Armes [514] 284-6767
H2Y 2W7

Québec : 250 ouest, Grande-Allée [418] 524-4651
G1R 2H4

Sherbrooke : 1845 ouest, rue King [819] 562-2606
J1J 2E4

Trois-Rivières: 118, rue Radisson [819] 375-1601
G9A 2C4

Rimouski : 192 est, rue St-Germain [418] 724-2245
G5L 1A8

Chicoutimi : 1, place du Royaume, [418] 549-5746
boulevard Talbot
G7H 1S4